

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2014

---

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE451

présenté par  
M. Blein, rapporteur

-----

### ARTICLE 36

À la première phrase de l'alinéa 45, après la référence :

« 1° »,

substituer au mot :

« et »

le mot :

« ou ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.